



RÉGION ACADÉMIQUE  
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

**Rectorat**

Délégation académique à la  
formation des personnels de  
L'Education Nationale

Dossier suivi par :  
Catherine RONCIN  
Déléguée académique

Lise GIRAN  
Déléguée académique adjointe

Tél. 03 22 82 39 71

Mél : ce.dafpen@ac-amiens.fr

20, boulevard  
d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens cedex 9

Horaires d'ouverture :  
8h00 à 18h00,  
du lundi au vendredi

Amiens, le 18 septembre 2017

**LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AMIENS  
CHANCELIER DES UNIVERSITES**

à

Messieurs les Inspecteurs d'Académie,  
Directeurs Académiques des Services  
de l'Education Nationale de l'Aisne, l'Oise et la Somme

Mesdames et messieurs les Inspecteurs d'Académie,  
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux

Mesdames et messieurs les Inspecteurs de l'Education  
Nationale ET-EG, IO

Mesdames et messieurs les directeurs de CIO

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et messieurs les conseillers techniques et  
chargés de mission

Mesdames et messieurs les délégués académiques

Mesdames et messieurs les chefs de division

**Objet : PAF 2017-2018  
Inscription et campagne d'avis**

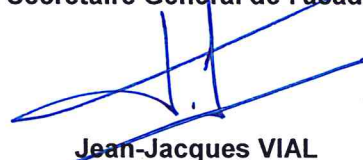
Je vous rappelle que le Plan Académique de Formation 2017-2018 est ouvert jusqu'au 22 septembre 2017. **Aucune inscription ne pourra être faite au-delà de cette date.**

Vous avez la possibilité de le consulter et de vous inscrire à l'adresse :

<http://www.ac-amiens.fr/paf/>

Les supérieurs hiérarchiques devront saisir leur avis dans GAIA **entre le 25 et le 29 septembre 2017**. A l'issue de la campagne, les inscriptions qui n'auront pas fait l'objet d'un avis seront considérées comme validées.

**Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général de l'académie**



**Jean-Jacques VIAL**